

Communiqué de Presse – 28 mars 2017

L'égoïsme qui détruit la vie des voisins ?

Un projet de réouverture de l'aérodrome et école de pilotage « base ULM de Saux » est proposé par l'association VAL-ULM, et menace de bouleverser de nouveau la qualité de vie des riverains, la tranquillité et sécurité rurale et le succès économique du tourisme vert.

Sans préavis, l'aérodrome ULM a été « planté » en mai 2016, sur un terrain privé au milieu des vignes sur la commune de Saux 46800, à quelques mètres de la commune de Masquières 47370. Sous autorisation préfectorale provisoire de six mois cet aérodrome a fermé ses portes début novembre 2016, à cause du grand nombre de doléances reçu par la Préfecture du Lot.

« Le calme, la tranquillité, la qualité font partie du patrimoine rural de notre région. Ce sont les raisons pour lesquelles les touristes viennent nombreux et les gens se sont installés, vivre ici, acheter, retaper, améliorer et investir. Pendant trente ans, les acteurs économiques ont œuvré pour la reconnaissance du Quercy Blanc. Ils ont enrichi notre qualité de vie et développé l'économie locale et le tourisme vert qui apporte cette richesse à nos communes, artisans, commerces, entreprises et producteurs » explique André De Baere, Président de l'association Environnement Juste qui milite aux noms des ses adhérents et des populations qui seront de nouveau, fortement sinistrées.

Le Maire de Saux a confirmé que les communes n'auront aucun bénéfice financier, mais subiront les nuisances avérées. La plateforme étant sur un terrain privé, seuls, le propriétaire du terrain et l'association pétitionnaire en tireront un avantage pécuniaire.

Les Maires sont les garants de la tranquillité et la sécurité des populations de leurs communes. Le dernier rapport officiel du BEA montre que le vol en ULM est de loin l'activité aérienne la plus dangereuse, avec un accident tous les 2,8 jours, un mort tous les 8,5 jours et un blessé grave tous les 11 jours !

La Préfète doit décider avant le 15 avril. L'association fait appel à la solidarité citoyenne pour défendre le territoire et les riverains menacés et demande au Maires de Saux et de Masquières, et à Mme la Préfète du Lot d'exercer leurs devoir de protection des habitants, des visiteurs, et de notre qualité de vie, en refusant l'autorisation d'exploiter.

Pour toutes informations complémentaires : www.environnement-juste.org

FIN

Informations complémentaires pour les médias :

CONTACT : Tim ABADY

Portable : +33 (0)6 60 55 66 64 - de 9h à 21h

Email : asso.environnement.juste@gmail.com

Site web : www.environnement-juste.org

Association déclarée à la Préfecture du Lot en 2013 - N° W461002451

Texte du Communiqué : 382 mots – 2358 sigles.

ULM : Aéronef Ultra Léger Motorisé.

Chiffre accidents ULM en France 2015 : Rapport annuel de la BEA 2015.

https://www.bea.aero/fileadmin/documents/rapport.annuel/Rapport_annuel_2015.pdf

Allez à la page 7 pour le tableau des chiffres.

Situation géographique de l'aérodrome : Se situe dans les vignes du Domaine d'Homs, lieu dit Maux, 46800, SAUX, sur la D656 et à l'extrémité ouest de la commune ou il jouxte la commune de Masquières 47370. Le tracé préférentiel pour les atterrissages (QF28) croise la D656 à très basse altitude.

Le préférentiel pour le décollage, (QF10) passe obligatoirement très près des habitations environnantes de la commune de Masquières et la Zone sensible du Vallon de la Vergnote ou nichent plusieurs espèces d'oiseaux protégés. En bout de piste il faut d'abord éviter un grand hangar à droite et une ligne électrique 20,000 Volts à gauche.

Equipements existants ULM dans le secteur, selon le site de la FFPLUM :

Département du Lot : Cinq structure ULM

Département du Lot et Garonne : Onze structure ULM

Département du Tarn et Garonne : Onze structure ULM

L'aérodrome le plus proche, pour les gens souhaitant voler en ULM ou apprendre à voler n'est qu'à huit kilomètres à vol d'oiseaux (ou d'ULM) de Maux, à Fumel/Montayral.